



PAGE DE GARDE

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 15 septembre 2020 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX-LES-BAINS	T Christèle ANCIAUX	
2 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	
3 AIX-LES-BAINS	T Lucie DAL PALU	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL Départ après la 27 ^{ème} délibération
4 AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI	
5 AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS	
6 AIX-LES-BAINS	T Dominique FIE	
7 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
8 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
9 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	
10 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	Pouvoir d'Esther POTIN
11 AIX-LES-BAINS	T Christophe MOIROUD	
12 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
13 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
14 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	
15 AIX-LES-BAINS	T Nicolas POILLEUX	Pouvoir de Philippe LAURENT Départ après la 16 ^{ème} délibération
16 AIX-LES-BAINS	T Esther POTIN	
17 AIX-LES-BAINS	T Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
18 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marc VIAL	
19 LA BIOLLE	T Philippe DA SILVA LOPES	
20 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
21 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
22 LE BOURGET DU LAC	T Emilie ACQUISTAPACE	
23 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
24 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
25 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	Départ après la 25 ^{ème} délibération
26 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	Départ après la 27 ^{ème} délibération
27 CHANAZ	T Yves HUSSON	
28 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
29 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
30 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
31 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
32 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
33 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Pouvoir de Claire COCHET
34 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
35 ENTRELACS	T Yves GRANGE	Pouvoir de Gaëlle GERBELOT
36 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
37 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
38 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
39 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
40 MERY	T Nathalie FONTAINE	
41 MERY	T Stéphane ROULET	
42 LE MONTCEL	S Clarence APPELL	Départ après la 27 ^{ème} délibération
43 MOUXY	T Laurent FILIPPI	
44 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
45 ONTEX	S Jean-Louis WIRTH	
46 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVALLE	
47 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
48 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
49 SAINT OURS	T Louis ALLARD	
50 SAINT PIERRE DE CURTILLES	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
51 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
52 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
53 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
54 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	



PAGE DE GARDE

55 TREVIGNIN
56 VIONS
57 VOGLANS
58 VOGLANS

T Gérard GONTHIER
T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
T Martine BERNON
T Yves MERCIER

Pouvoir de Robert AGUETTAZ

26 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 9 septembre 2020, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse, 27 projets de délibérations et un vœu.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 9 septembre 2020 aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint avec 58 présents et 65 votants (présents et représentés).

DÉPLACEMENTS

Aide à l'achat du Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Monsieur le président rappelle que le Plan de Déplacement Urbain de Grand Lac a été arrêté en Conseil Communautaire par délibération en date du 21 février 2019 et sera soumis à enquête publique courant 2020. Ce document de planification décrira la politique générale de mobilité du territoire pour les 10 prochaines années. Un certain nombre d'actions de ce plan porteront sur le développement de la pratique des modes doux tels que le vélo.

Au vu des caractéristiques topologiques du territoire, le vélo à assistance électrique (VAE) semble le mode le plus adapté. Toutefois, le coût encore élevé d'un VAE (1 500 à 2 000 €) représente un frein important au développement de son usage.

A ce titre et depuis 2018 Grand Lac a mis en place une aide à l'achat pour les particuliers qui souhaiteraient acquérir un VAE (délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2018, du 20 juin 2019 et du 04 février 2020).

Les enveloppes allouées pour 2018, 2019 et 2020 étaient respectivement de 20 000 €, 170 000€ et 170 000 €.

Suite à la crise du COVID 19, les modes actifs de déplacement tels que le vélo et le VAE connaissent un développement important de l'usage. En effet, le vélo est particulièrement bien adapté aux règles de distanciation sociale. La conséquence directe a été une augmentation des demandes des aides à l'achat de VAE, ainsi l'enveloppe initiale de 170 000€ sera entièrement consommée d'ici septembre.

Afin d'accompagner ce développement à partir de septembre 2020, il est proposé d'augmenter l'enveloppe initiale de 50 000€ afin de pouvoir distribuer des aides jusqu'à la fin de l'année 2020. Le montant des aides à l'achat VAE de 2020 sera donc porté à 220 000€.

Les crédits inscrits au budget seront imputés sur la section de fonctionnement du budget transport (programme 3554, chapitre 65).

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la modification de l'enveloppe budgétaire pour l'année 2020, en la portant à 220 000 €,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à l'attribution et au versement de ces subventions.

Aix-les-Bains, le 15 septembre 2020

Le Président,
Renaud BERETTI



- Délégués en exercice : 68
- Présents et représentés : 65
- Votants : 65
- Pour : 65
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Aide à l'achat du Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Date de transmission de l'acte : 25/09/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 25/09/2020

Numéro de l'acte : d3405 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200915-d3405-DE

Date de décision : 15/09/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.7. Transports